



USRT - Union Suisse des commerces spécialisés en radio et télévision

A tous les organismes de formation
du secteur Consumer Electronics

Granges, en mai 2017

Matériel pédagogique Consumer Electronics – Pour tous les nouveaux apprentis débutant la formation

Chers responsables de la formation professionnelle,

Bientôt l'heure sera à nouveau venue et de jeunes professionnels débiteront leur formation professionnelle.

En sa qualité d'association professionnelle responsable, l'USRT attache la plus grande importance à la formation initiale et continue dans le secteur du multimédia et elle est compétente pour le matériel pédagogique concernant les vendeuses et vendeurs spécialisés de détail et les assistantes et assistants du commerce de détail dans le domaine « Consumer Electronic ».

C'est avec plaisir que nous vous fournissons quelques informations sur ce matériel pédagogique :

Le matériel pédagogique nouvellement élaboré en 2014 est actualisé tous les ans et pour ce qui est de l'année scolaire 2017 / 2018, il ne sera désormais plus fourni que sous la forme ebook. Comme par le passé, le contenu pédagogique est nécessaire pour les cours concernant les clients du secteur dans les établissements d'enseignement professionnel ainsi que dans les cours interentreprises dispensés à Granges. La totalité du contenu pédagogique pour les trois années d'apprentissage est contenue dans un seul matériel pédagogique. Vos apprentis bénéficient ainsi d'une méthode d'apprentissage moderne et adaptée à notre temps dans le secteur UE.

Les points suivants sont très importants pour vous en votre qualité de responsable de la formation professionnelle :

- La commande et la facturation sont traitées via l'entreprise de formation. Comme jusqu'à présent, les entreprises de formation peuvent décider de la forme sous laquelle elles souhaitent participer au financement du matériel pédagogique. Le matériel pédagogique (la licence) coûte Fr. 195.00 pour les membres de l'association USRT et Fr. 325.00 pour les non-membres.
- Après la réception du paiement, la licence est envoyée à l'apprenti par E-mail afin qu'il puisse procéder à l'installation du matériel pédagogique.

- Les apprentis qui débutent leur formation cet été, doivent avoir installé leur matériel pédagogique sur une tablette ou sur un ordinateur portable dès le premier jour du cours de connaissance du secteur d'activité.
- Afin de garantir un déroulement parfait, nous vous demandons de compléter le formulaire ci-joint **pour toutes les nouvelles inscriptions en formation** et de nous le retourner au plus tard pour **la fin du mois de juin**.
- Si vous formez entre 1 et 5 apprentis, veuillez copier ce formulaire avant de le compléter ou téléchargez-le sur notre page d'accueil sous www.vsrt.ch/aktuelles.
- Les grosses entreprises et / ou les entreprises qui forment plus de 5 apprentis, sont priées de nous fournir les indications nécessaires concernant les personnes en formation au moyen d'une liste électronique.

Merci de nous retourner le formulaire complété par Fax au numéro 032 654 20 29 ou par courriel adressé à : info@vsrt.ch.

Dès à présent, nous vous remercions de votre précieuse collaboration et c'est bien volontiers que nous restons à votre disposition pour toute question.

Bruno Schöllkopf
Président général de l'USRT

Andrea Brönnimann
Direction de l'USRT